



SOMMAIRE

Retraites complémentaires : début des négociations le 25 novembre

Culture : opération gratuité « No money for Monet ! »

France Télécom : un médiateur national pour les salariés « fragiles »

Femmes : la CGT demande l'allongement du congé maternité

Fonction publique : ralentissement des départs en retraite

Famille : les hommes divorcés, plus fragilisés sur le marché du travail

Grande-Bretagne : journalistes de la BBC en grève pour les retraites

Recherche : un budget plein de dangers

Appel des Appels : « L'amour du métier » évaluation, souffrance, conflit

Soirée-débat Ugict-CGT du 18 novembre autour du livre : « Le capitalisme contre les individus »

ÉDITO : LE DOSSIER EST LOIN D'ÊTRE CLOS

Depuis quelques jours, on voudrait nous faire croire que la page des retraites est tournée, que les syndicats cherchent la porte de sortie à l'intersyndicale et qu'ils s'emploient à amortir l'atterrissage après un conflit dont les spécialistes cherchent à faire le bilan. C'est aller un peu vite en besogne. Oui, l'omni-président a besoin de passer à autre chose car il est au plus bas dans les sondages. Il a devant lui la perspective d'un G20 dont il va assurer la présidence et d'un remaniement gouvernemental supposé donner un nouveau souffle. Cette dernière perspective a au moins eu pour effet de réanimer un mort : On croyait François Fillon carbonisé, le voilà qui fait don de sa personne pour rester à Matignon. Plus sérieusement, on n'en a pas encore fini avec le dossier des retraites. D'abord parce que les échéances ne sont pas dépassées et qu'un rapport de forces est toujours susceptible de renverser cette loi qui devrait s'appliquer dans plusieurs mois. Ensuite parce que les « partenaires sociaux » vont maintenant devoir décliner cette loi dans les paramètres des retraites complémentaires à l'occasion de la renégociation patronat-syndicats des accords qui régissent l'Arcco et l'Agirc. Qui pourrait une seconde penser que cette négociation pourrait être un fleuve tranquille alors que le patronat entend l'aborder pour durcir les conditions d'obtention d'une retraite, poursuivre l'affaiblissement des droits des salariés afin de les contraindre à s'orienter vers les retraites par capitalisation ? L'heure n'est donc pas à plier les banderoles. D'autant moins que le mouvement social n'a pas encore trouvé les réponses à toutes les questions qu'il a soulevées. « Le mouvement part des



retraites. Mais peut-on aborder cette question sans parler d'emploi, de conditions de travail, de déroulements de carrières où de salaires, de pénibilité du travail, du sort réservé aux seniors ou aux jeunes », interroge Bernard Thibault dans l'Humanité de samedi dernier. « En quelques mois, le travail syndical est considérable. Alors que le gouvernement a présenté une réforme comptable, nous sommes parvenus à imposer un débat de société sur la place du travail, les conséquences de la crise économique, sur la nécessité d'un nouveau partage des richesses. Les salariés se rendent bien compte qu'on leur demande des efforts financiers en matière de retraite alors que les banques, qui ont été soutenues par l'Etat, sont en train de réafficher des résultats considérables. » De fait, le mouvement social entre dans une nouvelle séquence, qui ne peut pas être celle du renoncement, l'heure n'est pas à ranger les banderoles et compter les points. Pour sa part, la CGT est convaincue qu'on peut toujours bousculer bien des choses si les conditions de l'unité syndicale sont réunies. Et cela, même si l'on arrive à un moment où peuvent apparaître entre les syndicats des divergences sur l'opportunité des possibilités de continuer l'action pour obtenir d'autres réponses sur l'avenir des retraites. Ce lundi soir 8 novembre les organisations syndicales se retrouvent. A l'initiative de la CGT, le principe d'une nouvelle journée d'action a été retenu pour la fin du mois et la date sera fixée lundi. S'il s'avérait impossible de continuer la bataille sur les retraites avec un engagement unanime de tous les syndicats, la CGT continuerait le combat avec ceux qui veulent le continuer.

Retraites complémentaires : début des négociations le 25 novembre



On est loin d'en avoir terminé avec le dossier des retraites et la mobilisation nécessaire pour faire reculer les projets régressifs du patronat et du gouvernement. En effet, après le vote par les parlementaires de la réforme des retraites et avant la promulgation de la loi, voilà que s'annoncent les négociations concernant l'avenir des régimes de retraites complémentaires Agirc (cadres) et Arcco (cadres et non-cadres) qui sont l'un et l'autre en posture déficitaire cette année. L'enjeu de ces négociations sera notamment de modifier les paramètres de régimes pour les adapter aux nouvelles règles en matière d'âge de départ en retraite. La réforme Woerth a, en effet, repoussé de 60 à 62 ans l'âge légal de départ et de 65 à 67 ans l'âge de départ sans décote. L'Agirc a enregistré en 2009 un résultat global déficitaire de près de 600 millions d'euros, sous l'effet notamment de la crise économique qui a diminué ses ressources. Dans le même temps, ses dépenses ont augmenté du fait de l'arrivée à l'âge de la retraite des générations du baby boom. L'Arcco a enregistré un excédent global d'environ 1 milliard d'euros en 2009 mais grâce notamment aux contributions financières versées par l'Unedic et l'Etat.

Culture : opération gratuité « No money for Monet ! »

L'intersyndicale (CFDT, CFTC, CGT, FSU, SUD, Unsa) du ministère de la Culture a mené jeudi une « opération gratuité » pour l'exposition Monet au Grand Palais afin de protester contre les réductions d'effectifs dans ce ministère. Les syndicats entendent être reçus par le ministre Frédéric Mitterrand.



France Télécom : un médiateur national pour les salariés « fragiles »

Stéphane Richard, le directeur général du groupe ébranlé par plusieurs dizaines de suicides depuis 2008 a annoncé vendredi la mise en place avant la fin de l'année d'une « structure de médiation nationale » pour les salariés « les plus fragiles ». « Nous avons plus de 100.000 salariés en France. Parmi eux, il m'a semblé impor-



tant de chercher à apporter des solutions aux quelques centaines de personnes les plus fragiles dans notre en-

treprise et qui ne trouvent pas aujourd'hui de réponses en proximité », indique Stéphane Richard. Côté syndical, pour la CGT, Christian Mathorel estime que « La question de la prise en compte des cas les plus fragiles est posée depuis longtemps », ajoute (CGT), mais dans le mot médiation, « il y a l'idée d'une

responsabilité que nous récusons. La situation est entièrement de la responsabilité de l'entreprise ».

Femmes : la CGT demande l'allongement du congé maternité



La CGT a réclamé vendredi un allongement du congé de maternité, actuellement de 16 semaines en France, alors que le Parlement européen a voté le mois dernier en faveur d'un allongement à 20 semaines dans toute l'Union. Il s'agit pour la CGT d'une revendication ancienne pour les naissances du premier et deuxième enfant. « Ces congés pré et post-nataux sont indispensables pour répondre aux exigences physiques et physiologiques d'une maternité », estime la confédération. « Il serait logique que très rapidement le gouvernement décline cette décision européenne en portant au minimum le congé maternité à 20 semaines », ajoute la CGT, qui plaide aussi « pour un congé paternité porté à un mois » contre onze jours actuellement.

Fonction publique : ralentissement des départs en retraite



Selon un rapport de Bercy sur les pensions de retraites de la Fonction publique, révélé jeudi par *Les Echos*, le nombre des départs à la retraite dans la Fonction publique, qui était en augmentation constante depuis 1990, a connu un « net recul » en 2009. Dans la Fonction publique d'État, le nombre des départs d'agents civils (hors militaires) « est en forte baisse en 2009 et atteint le niveau le plus bas observé depuis 2002, avec 68.167 nouvelles pensions (dont 13.871 pour France Télécom et La Poste) », contre 81.500 départs en 2007 et en 2008. Une « baisse analogue » a été constatée pour les départs à la retraite de titulaires des Fonctions publiques territoriale (24.911 en 2009) et hospitalière (22.289).

Famille : les hommes divorcés, plus fragilisés sur le marché du travail

Selon la revue « Population » de l'Institut national d'études démographiques (Ined) les hommes risquent davantage le chômage après une séparation tandis que les femmes, quand elles étaient inactives, reviennent massivement sur le marché du travail. En règle générale, « ruptures d'union et changements de statuts professionnels vont de pair », constatent trois chercheuses, qui ont examiné la situation des couples dans l'année qui précède la rupture et les deux années qui la suivent. En particulier, « après une rupture, la situation professionnelle des hommes est fragilisée » : « la part des hommes séparés au chômage augmente, passant de 3,5% à 5,6%, alors que le chômage des non séparés reste stable sur la période », poursuit l'étude. Parmi les explications, l'étude évoque « la perte par l'homme de son rôle de principal pourvoyeur de ressources (qui) peut entraîner un affaiblissement de son attachement au marché du travail ou encore le stress dû à la rupture qui peut avoir des conséquences psychologiques (anxiété, dépression, tension) qui se répercutent sur le travail ». Enfin, « l'homme, une fois sans conjointe, doit réaliser de nouvelles tâches domestiques auparavant effectuées par la femme » et est peut-être moins disponible.



Grande-Bretagne : journalistes de la BBC en grève pour les retraites



Des milliers de journalistes de la BBC en Grande-Bretagne ont entamé vendredi une grève de 48 heures à l'appel du syndicat national des journalistes (NUJ) contre la réforme du régime de retraites de la radio télévision publique britannique. La réforme prévoit notamment que les employés devront travailler jusqu'à 65 ans au lieu de 60 et affecter une plus grande partie de leur salaire à un fonds de retraite. Les négociations entre la direction de la BBC et ses journalistes ont tourné court en octobre, 70% des adhérents du NUJ (qui représente un tiers environ du personnel syndiqué de la BBC) s'étant prononcé contre l'ultime offre de la direction.

Recherche : un budget plein de dangers

« Fiasco programmé pour la Recherche », tel est le titre du communiqué CGT à l'occasion de l'avis donné par le Conseil Supérieur de la Recherche et de la Technologie (CSRT) sur le projet de budget 2011.

Lire sur : <http://www.cgt.fr/spip.php?article37890>

Appel des Appels : « L'amour du métier » évaluation, souffrance, conflit

Rencontre entre l'Appel des Appels et la CFDT, la CGT, la FSU, Solidaires et le Syndicat de la Magistrature, mercredi 17 novembre 2010.

Informations et programme sur : http://www.appeldesappels.org/IMG/pdf/Journee_du_17_nov_10.pdf

Soirée-débat Ugict-CGT du 18 novembre autour du livre : « Le capitalisme contre les individus »



Mardi 18 novembre 2010 de 17h30 à 19h30- Salle Mezzanine, Hall des fédérations, complexe CGT, Montreuil

Autour du livre : « Le capitalisme contre les individus »

Avec les auteurs : Christine Castejon analyste du travail et Stéphanie Treillet, maître de conférences en économie, IUFM Paris XII- Créteil « La réorganisation néolibérale du capitalisme s'effectue souvent au nom de l'individu ». Mais doit-on pour autant choisir le collectif contre l'individu ? Dans cet ouvrage collectif, Philippe Corcuff autre co-auteur, propose de « repenser les rapports entre l'individu et le collectif ». « L'individu se fabrique à la fois par les autres et pour les autres ». Christine Castejon y montre la double face du travail, à la fois aliénant et créateur. Le capitalisme fabrique des individus aliénés, accusés de surcroît d'être seuls responsables de leur comportement, justifiant par là même le développement de l'État répressif. Les êtres humains se détruisent dans la concurrence. Ils se forment et grandissent dans la coopération. Christine Castejon revendique la nécessité de savoir comment « faire du travail ». Le mouvement syndical, dit-elle, peine à percevoir la question du travail comme une question à part entière, sinon sous l'angle biaisé de la souffrance au travail. La première raison du repli sur soi, c'est la tentative de garder la maîtrise sur ce qui paraît le plus à portée de main. La question du rapport individu/collectif, voilà bien une question qui nous concerne, syndicalistes, qui nous interroge et à laquelle nous avons commencé à apporter un certain nombre de réponses, peut-être trop méconnues ? Sans doute hésitantes ! Cette rencontre-débat avec les auteurs de cet ouvrage publié par ATTAC, aux éditions Textuel, ne va pas manquer de nous passionner.